



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 avril 1997 — N° 93

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

24 avril 1997

24 avril 1997

Le jeudi 24 avril 1997

N° 93

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

M. Chevrette, ministre d'État des Ressources naturelles, propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Denis Perron, député de Duplessis, pour sa contribution à la vie publique, son dévouement et son engagement de plus de vingt ans à défendre les intérêts de ses concitoyens et concitoyennes, et qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Puis, M. Chevrette, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, et M. Middlemiss (Pontiac) prennent la parole.

La motion est adoptée et, à l'invitation de M. Pinard, vice-président, l'Assemblée observe un moment de silence.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 109 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres

24 avril 1997

dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Brassard, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 107Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 106Loi modifiant la Loi sur la presse.

La motion est adoptée.

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 105Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement.

La motion est adoptée.

Dépôt de documents

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Le rapport annuel de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

24 avril 1997

(Dépôt n° 816-970424)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 2000 pétitionnaires, concernant la gestion des déchets solides sur le territoire québécois.

(Dépôt n° 817-970424)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission des affaires sociales, pour ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux, ceux du secteur Famille et Enfance et du secteur Sécurité du revenu;
- la Commission de l'économie et du travail, pour ceux de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et du Secrétariat à la concertation, ceux du ministère des Ressources naturelles et ceux du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie;
- la Commission de l'éducation, pour ceux du ministère de l'Éducation;
- la Commission des transports et de l'environnement, pour ceux du ministère des Transports et du

24 avril 1997

ministère de l'Environnement et de la Faune;

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, pour ceux du secteur Agriculture et Alimentation;
- la Commission des finances publiques, pour ceux du Conseil du trésor, Administration et Fonction publique;
- la Commission de l'aménagement du territoire, pour ceux du ministère des Affaires municipales;
- la Commission de la culture, pour ceux du ministère de la Culture et des Communications.

Motions sans préavis

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, propose:

QUE cette Assemblée souligne le quarantième anniversaire de Gaz Métropolitain, qui constitue l'un des moteurs du développement économique et énergétique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Bordeleau (Acadie) propose:

QU'à l'occasion du quatre-vingt-deuxième anniversaire des événements douloureux associés au génocide arménien, survenu le 24 avril 1915, l'Assemblée nationale du Québec offre toute sa sympathie au peuple arménien, plus particulièrement à la communauté arménienne du Québec, et rappelle à tous les concitoyens québécois les conséquences désastreuses de l'intolérance et du racisme.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

24 avril 1997

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, propose:

QUE cette Assemblée souligne la tenue de la Semaine minière, activité permettant aux Québécoises et aux Québécois de mieux connaître l'importance économique de cette industrie qui génère 18 000 emplois directs et a représenté une valeur de production de 3,3 milliards de dollars en 1996.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 2 mai 1997, M. Kelley (Jacques-Cartier) s'adressera à Mme Marois, ministre de l'Éducation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant: «La nouvelle politique concernant les garderies».

À 16 h 04, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 avril 1997, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU